

# ***LA GAZETTE DE LA TOUR***



***N° 31  
Mars 2014 – Mars 2015***

***Commune de Bailleulmont***





## La gazette de la tour n°31



- 04 Le mot du maire
- 06 Les comptes rendus des  
Conseils Municipaux
- 50 Les évènements
- 56 Le mot des associations
- 59 Analyse de l'eau
- 61 Qui suis-je ?
- 62 Contacts, informations pratiques
- 63 Etat civil
- 64 La salle d'évolution
- 65 L'inauguration du monument  
aux morts
- 66 Jeux
- 69 A savoir

# Le mot du Maire



Chères Bailleulmontoises, chers Bailleulmontois,

Depuis le 23 mars dernier, vous nous avez élus, moi et mon conseil, pour un nouveau mandat qui nous conduira jusqu'en 2020 et nous vous en remercions, à nouveau, chaleureusement. Pour cette nouvelle mandature, nous voulons et nous avons commencé à mettre en place une gestion de la commune efficace, dévouée et juste pour l'ensemble des habitants de la commune. Une très grande partie des commissions se sont réunies au moins une fois depuis le 29 mars, date d'installation du nouveau Conseil municipal. Le fruit de leur travail vous est présenté au travers des comptes rendus des réunions de Conseil affichés à la mairie et présentés dans ce bulletin municipal.

Dans notre profession de foi, nous vous avons promis de ne pas augmenter les impôts pour la commune et c'est ce qui a été décidé en réunion de Conseil. C'est ainsi que pour cette année 2014, la commission impôt ne s'est pas réunie. J'estime que les foyers sont suffisamment « étranglés » aujourd'hui par les augmentations d'impôts, de taxes, etc. et que la collectivité doit être attentive à cela. Vous remarquerez, en bas de votre taxe foncière, que les bases d'impositions augmentent au niveau de la taxe spéciale d'équipement (0,583 en 2013 contre 0,586 en 2014), mais pas pour Bailleulmont (22,92% depuis 2011) ; alors inutile de continuer à vous solliciter encore et toujours. C'est un choix réfléchi de notre part. Enfin, certains foyers ont vu leur taxe d'habitation augmenter, car leur déclaration n'avait pas été mise à jour depuis longtemps. Cela est bien évidemment du fait des impôts et non du nôtre puisque c'est bien le centre des impôts d'Arras qui vous fait parvenir les questionnaires de révision de la valeur de votre habitation et cela, de manière aléatoire.

Nous avons également annoncé que les travaux de voiries seraient poursuivis. Vous avez sans doute pu constater les travaux réalisés rue du Crinçon et le déplacement de la boîte aux lettres à côté de l'abribus. Concernant le local technique, des devis ont d'ores et déjà été réalisés et le chantier est prévu pour cette année.

Enfin, nous vous avons annoncé un travail sur la sécurité routière. Sachez qu'une réflexion et des démarches sont en cours. Selon les subventions que nous pourrions obtenir, nous ferons au mieux pour que chaque habitant se sente en sécurité dans les rues et sur les routes de notre village.

Sur notre courrier de remerciements, nous avons indiqué que nous souhaitons « développer un climat de bien-être dans notre commune » et que nous voulions représenter l'ensemble des habitants de Bailleulmont. Franklin Delano Roosevelt a écrit dans Combats pour demain : « Gouverner, c'est maintenir les balances de la justice égales pour tous ». Certaines décisions ont été prises dans ce sens. C'est le cas notamment pour nos décisions concernant les associations de la commune. Si gouverner, c'est savoir être juste, à mon sens, c'est aussi savoir tirer parti des erreurs du passé. Des erreurs que j'ai commises lors de mon précédent mandat ; il faut savoir le reconnaître. Travailler en partenariat avec une seule association quand on sait qu'il en existe quatre semble, par exemple, extrêmement réducteur.

D'autre part, il semble peu cohérent que « vie associative » et « conseil municipal » puisse ne faire qu'un « un » sans dommage pour l'un comme pour l'autre et surtout sans léser une bonne partie de la population. C'est pour cette raison simple que nous aimerions que les fêtes communales ne soient plus organisées par une, mais bien par plusieurs associations bailleulmontoises. Vous aurez bien compris, toutes et tous, que le but n'est évidemment pas d'exclure un groupe d'individus au profit d'un autre, mais bien de réunir un maximum d'habitants autour d'associations qui leurs sont chères.

Il reste certains détails à régler dont vous avez sans doute entendu parler, comme c'est le cas notamment pour le matériel que doit récupérer l'amicale. Si nous ne souhaitons plus travailler avec une seule association, il semble peu logique de poursuivre le «troc» qui a été fait depuis de trop longues années entre les associations et la commune et qui donne un état peu clair de ce qui appartient à l'un ou à l'autre. Un Maire et son conseil se devant d'être exemplaires puisque représentant l'ensemble des habitants d'une commune, j'ai décidé de ne pas prêter attention à certaines allégations. La décision sera prise lors d'une réunion de Conseil et sera, soyez-en assuré, la plus juste et la plus équitable possible et appuyée sur des documents concrets.

Concernant la fête communale du 1er mai, nous avons proposé aux différents présidents d'associations d'en gérer tout ou une partie. Une association bailleulmontoise (la société de chasse) a d'ores et déjà répondu favorablement à notre proposition d'ouverture et organisera cette année la ducasse et l'apéritif concert. Le repas des aînés est prévu pour un week-end ultérieur, ce qui permettra à un plus grand nombre de conseillers d'être présents.

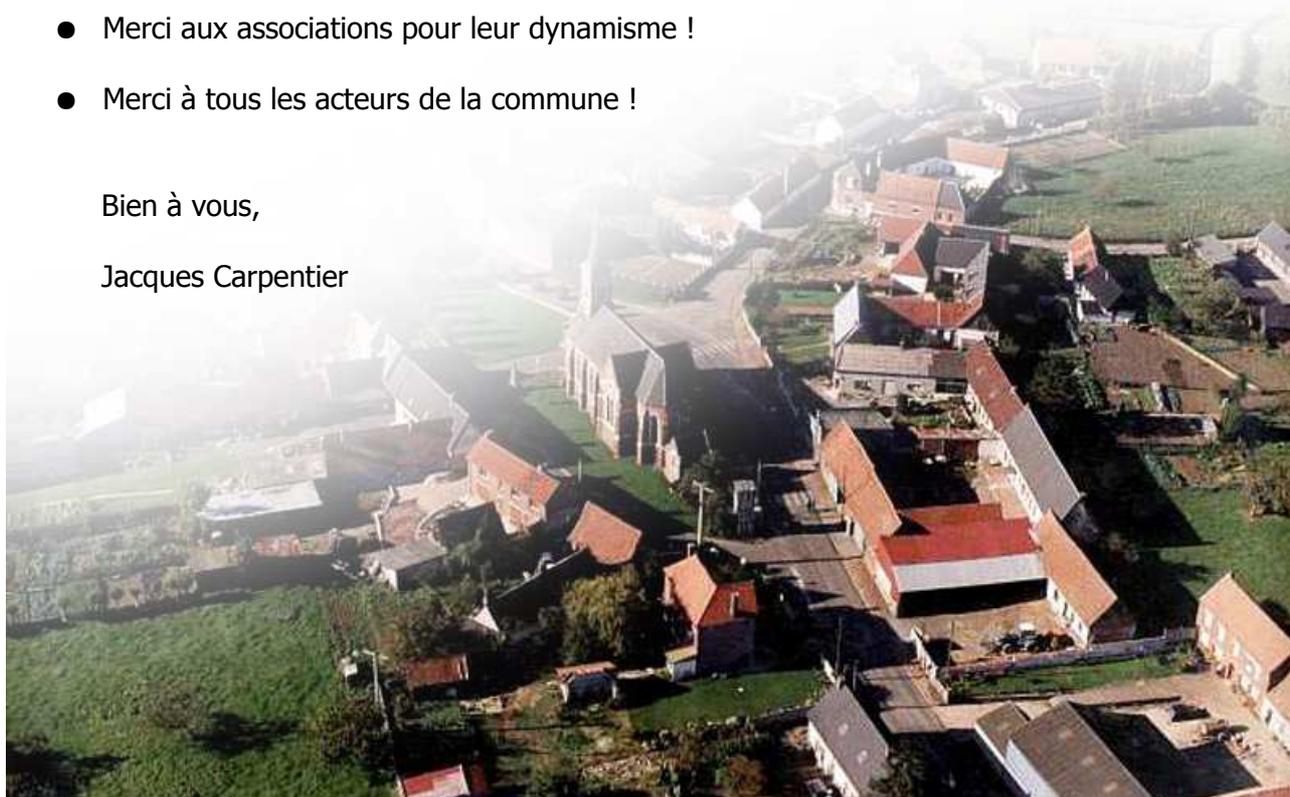
Nous espérons que d'autres associations participeront à ce projet de réunification du village dès l'année prochaine.

Une vie agréable dans un village entretenu et géré avec sagesse et justice, voilà ce que j'essaierai d'offrir à Bailleulmont et c'est à ce titre que je tiens à dire un grand merci :

- Merci pour la confiance que vous nous accordez !
- Merci aux élus pour leur travail !
- Merci aux agents communaux dont le professionnalisme permet d'assurer une grande qualité du service public dans notre commune !
- Merci à Jean-Noël Danvin pour toutes ces années passées au service de Bailleulmont, pour son sérieux et son grand dévouement !
- Merci aux associations pour leur dynamisme !
- Merci à tous les acteurs de la commune !

Bien à vous,

Jacques Carpentier



# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 21 février 2014



### Réunion du 21 février 2014

L'an deux mille quatorze, le 21 février, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques CARPENTIER, Maire, suite à une convocation en date du 11 février 2014, dont un exemplaire a été affiché à la boîte d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les Conseillers en exercice, sauf:

Absents: Monsieur Christophe Rose  
Monsieur Van der Poorten Claude.

Secrétaire de séance: Madame Thelluin Michèle.

#### 1) Tours de garde élections municipales:

Il y a lieu de prévoir les tours de garde pour les membres du Bureau qui assureront la tenue du bureau de vote pour les municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars prochains.

Les tours sont définis, un courrier sera adressé aux membres du Bureau.

#### 2) PES v2:

Monsieur le Président fait savoir au Conseil Municipal qu'à compter du 01 janvier 2015, les échanges entre le Trésor Public et la Caisse se feront sous un nouveau format appelé PES v2. Il concerne essentiellement la dématérialisation de tous les documents financiers. Pour cette nouvelle méthode de travail, qui est nationale, il est nécessaire de faire évoluer les logiciels informatiques de la Caisse.

Un devis a été demandé et fourni par Berger-Servault notre prestataire informatique. Le devis s'élève à la somme de 1816,20 €

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil

Municipal décide d'accepter ce devis et de prévoir les crédits nécessaires au Budget Primitif 2014, section d'investissement.

### 3) Convention :

Monsieur le Président informe le Conseil Municipal que la DDTM n'assume plus les instructions des documents d'urbanisme. Cependant, cette tâche peut continuer à exister si la commune et la DDTM établissent une convention pour ces travaux.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir cette solution et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

### 4) Agent communal :

Le C.D.D. de Monsieur Jean-Pierre POUMIER se terminera le 28 février prochain et il y a lieu de prévoir son renouvellement.

Il faut savoir que, suite à une communication téléphonique avec les services de la Préfecture, dorénavant il n'est plus possible de reconduire des contrats pour les CDD effectuant plus de 18H par semaine.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de stagier Monsieur Poumier pour un an, avant sa titularisation.

Il sera toujours employé en tant que adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, à raison de 32H par semaine.

Son salaire sera basé sur l'indice majoré 316 à compter du 01 mars 2014.

5.) Informations diverses :

- remerciements de Madame Depuiset pour son coli de Noël.

- géocaching: l'autorisation de la commune est donnée. (sous réserve d'aucune dégradation et de prévoir d'y placer un historique du point sollicité).

- plainte: Monsieur le Maire va porter plainte pour empoisonnement de plusieurs chats, constaté par une autopsie d'un vétérinaire.

6.) Questions diverses :

- Fouilles archéologiques: le rapport est en cours de rédaction au niveau de la région.

- Réforme des rythmes scolaires: le syndicat du R.P.I. La Fontaine a décidé de ne pas appliquer les activités péri-scolaires.

- Presbytère: les travaux sont en phase terminale.

# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 29 mars 2014



### Réunion du 29 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 mars, à 10 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 24 mars 2014, dont un exemplaire a été affiché au tableau d'affichage municipal.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice  
sauf Absent : Néant.

#### 1) Installation du Conseil Municipal :

Monsieur le Président a déclaré installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux les personnes ci-dessous, élues lors du scrutin du 23 mars dernier :

BONNELLE Thomas - DUPON Haud - PAUCHET Francis

CARPENTIER Jacques - GAVEAU Pascal - PLAISANT Denis

COUDRIER Sabine - JADOUR Jean-Michel - SAVAUX Daniel

DEMAILLY Philippe - LOCQUET Hélène -

Le Conseil Municipal a désigné Madame COUDRIER Sabine comme secrétaire de séance.

Monsieur CARPENTIER Jacques conserve la présidence de la séance, en tant que membre le plus âgé.

#### 2) Election du Maire :

Le Conseil Municipal a désigné comme assesses Messieurs BONNELLE Thomas et GAVEAU Pascal.

Le Président a procédé à l'appel des candidats.

Monsieur CARPENTIER Jacques a déclaré être candidat au poste de Maire.

Après vote à bulletins secrets et dépouillement, ont obtenu :

CARPENTIER Jacques : 11 voix

Bulletins blancs ou nuls : 0

Le Président a déclaré Monsieur CARPENTIER Jacques élu Maire au premier tour de scrutin avec la majorité absolue.

3) Nombre des adjoints : délibération :

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'il y a lieu de définir le nombre des adjoints au Maire, sachant qu'il doit y avoir au minimum 1 adjoint et au maximum 3 adjoints.

Après délibération et vote :

il est décidé de nommer 3 adjoints au Maire.

4) Election du 1<sup>er</sup> adjoint :

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint se fera à la majorité absolue aux 2 premiers tours de scrutin et à la majorité relative s'il y a 1 troisième tour.

Le Président procède à l'appel de candidats.

Messieurs PAUCHET Francis et BONNELLE Thomas sont candidats à ce poste.

Après election à bulletins secrets et dépouillement, ont obtenu :

BONNELLE Thomas : 9 voix

PAUCHET Francis : 2 voix.

Le Président a déclaré Monsieur BONNELLE Thomas élu 1<sup>er</sup> adjoint au premier tour de scrutin avec la majorité absolue.

5) Election du 2<sup>ème</sup> adjoint

Monsieur le Maire procède à l'appel des candidats.

LOQUET Helène, PAUCHET Francis et SAVAUX Daniel sont candidats à ce poste.

Après élection à bulletins secrets et dépouillement, ont obtenu :

SAVAUX Daniel : 3 voix

LOQUET Helène : 1 voix

PAUCHET Francis : 1 voix.

Le Président a déclaré Monsieur SAVAUX Daniel élu 2<sup>ème</sup> adjoint au premier tour de scrutin avec la majorité absolue.

6) Election du 3<sup>ème</sup> adjoint :

Monsieur le Maire procède à l'appel des candidats.

PAUCHET Francis et DEMAILLY Philippe sont candidats à ce poste.

Après élection à bulletins secrets et dépouillement, ont obtenu :

PAUCHET Francis : 1 voix

DEMAILLY Philippe : 10 voix

Le Président a déclaré Monsieur DEMAILLY Philippe élu 3<sup>ème</sup> adjoint au premier tour de scrutin avec la majorité absolue.

7) Indemnités des élus :

Monsieur le Président demande aux Conseillers Municipaux de se prononcer sur les indemnités des

chaire et adjoints :

Après vote à l'unanimité, il est décidé d'accorder une indemnité complète au chaire, soit 17% de l'indice 1015, et une indemnité réduite aux 3 adjoints, soit 4,4 % de l'indice 1015 au lieu de 6,6% pour une indemnité complète.

Les indemnités sont effectives à compter de ce jour.

8) Délégué communautaire :

Il s'agit de Monsieur Jacques CARPENTIER, chaire, son suppléant est Monsieur Thomas BONNELLE, 1<sup>er</sup> adjoint.

9) Délégués autres :

RPI La Fontaine :

2 titulaires : CARPENTIER Jacques, BONNELLE Thomas

1 suppléant : LOQUET Hélène.

SIVON Avenue le Comte :

2 titulaires : PLAISANT Denis, JADOUX Jean-Michel.

SYMVOSS Parc en Arbois :

2 titulaires : DEMAILLY Philippe, GAUVEAU Pascal.

2 suppléants : LOQUET Hélène, BONNELLE Thomas.

CONSEIL d'ECOLE :

2 titulaires : CARPENTIER Jacques, PAUCHET Francis

1 suppléant : DEMAILLY Philippe.

SYNDICAT des EAUX :

2 titulaires : COUDRIER Sabine, JADOUX J.-Michel.

CCAS :

le Maire : CARPENTIER Jacques

LOQUET Hélène - SAVAUX Daniel

COUDRIER Sabine - DEMAILLY Philippe.

# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 11 avril 2014



### Réunion du 11 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 11 avril, à 20H30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 05 avril 2014, dont un exemplaire a été affiché au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les conseillers municipaux en exercice, sauf

absence: Madame Coudrier Sabine.

Secrétaire de séance: P

#### 1) Commissions municipales:

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer des commissions municipales.

#### Ⓐ Commission d'ouverture de plis:

4 Titulaires: CARPENTIER Jacques - BONNELLE Thomas -

DEMAILLY Philippe - PAUCHET Francis.

3 Suppléants: SAVAUX Daniel - GAVEAUX Pascal - PLAISANT Denis

#### Ⓑ Fêtes et cérémonies:

Tous les membres du Conseil Municipal + membres non élus.

#### Ⓒ Finances:

CARPENTIER Jacques - BONNELLE Thomas - SAVAUX

Daniel - DEMAILLY Philippe - PAUCHET Francis.

#### Ⓓ Voie et réseaux:

CARPENTIER Jacques - JADUX Jean - Michel - DEMAILLY  
Philippe  
Jean - Michel - BONNELLE Thomas - PLAISANT Denis - SAVAUX Daniel.

#### Ⓔ Bâtiments ; Equipements:

CARPENTIER Jacques - SAVAUX Daniel - BONNELLE

Thomas - GAVEAUX Pascal - PAUCHET Francis.

#### Ⓕ Urbanisme - Environnement:

CARPENTIER Jacques - DUPON Paul - BONNELLE Thomas -

DEMAILLY Philippe - COUDRIER Sabine.

#### Ⓖ Communication:

CARPENTIER Jacques - LOQUET Hélène - BONNELLE

Thomas - COUDRIER Sabine - DUPON Paul - + des membres non élus.

## ④ Culture - loisirs - sports :

CARPENTIER Jacques - LOQUET Héléne - DUPON Aud-  
COUDRIER Sabine - SARVAUX Daniel -

## 2) Délibération : Indemnité de Conseil

Monsieur le Président fait savoir au conseil municipal que suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de se prononcer sur l'attribution de l'indemnité du Receveur Municipal.

Après délibération et vote à l'unanimité du conseil il est décidé d'attribuer l'indemnité prévue et calculée.

## 3) Délégations :

① Par arrêté, le Maire donne délégation de signature à ses 3 adjoints.

② Par arrêté, le Maire donne délégation à Monsieur Dauvin pour tout ce qui touche à l'état-civil.

③ Régie de recettes :

Titulaire : DANVIN Jean-Noël

Suppléant : BONNELLE Thomas

④ Délégation au Maire :

Le conseil municipal donne pouvoir au Maire d'exercer au nom de la commune les pouvoirs qui sont repris dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (vote à l'unanimité)

## 4) Autres délégués :

① F. D. E. N° Carpentier Jacques -

② Correspondant défense : N° Demailly Philippe -

## 5) Attributions des adjoints :

• Monsieur BONNELLE Thomas : Toutes compétences.

Monsieur SAVAUX David : Bâtiments en priorité + manifestations.

Monsieur DEMAILLY Philippe : Voirie en priorité.

#### 6) Fête communale :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Savaux pour donner le déroulement prévu des festivités lors de la fête communale des 3, 4 et 5 mai 2014.

L'Amicale sera associée à la commune pour assurer le bon fonctionnement général.

2 précisions sont apportées : l'apéritif aura lieu à midi et un défilé de majorettes est prévu l'après-midi.

#### 7) Informations diverses :

- Réunion de la Com des Com : Ve. 25 avril 2014.

- Réunion du conseil municipal : Ma 22 avril 2014 - 20h.

- Les autres réunions du conseil : le vendredi en règle générale.

#### 8) Questions diverses :

Les réunions de bureau auront lieu régulièrement.

- Monsieur Demailly donne un compte-rendu de la visite effectuée par les pompiers pour contrôler le réseau de lutte contre l'incendie.

- Un contrôle du paratonnerre a été fait.

- Monsieur Demailly continuera à entretenir la tonte des chemins ruraux et chemins de randonnée.

# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 22 avril 2014



Réunion du 22 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 22 avril, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 15 avril 2014, dont un exemplaire a été apposé au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les conseillers municipaux en exercice, sauf :

Absent: Madame Dupon qui donne procuration à M. Bonnelle.

Secrétaire de séance: Madame Boudrier Sabine.

1) Compte de gestion, compte administratif et affectations des résultats de l'année 2013.

Monsieur le Président présente le compte de gestion 2013 dressé par Monsieur Mimetz, Percepteur.

Le montant des dépenses et des recettes est conforme avec la comptabilité administrative communale.

Après délibération et vote: 11 pour, 0 contre, 0 abstention, le compte de gestion 2013 est adopté.

Monsieur le Président cède la présidence à Monsieur Thomas Bonnelle, premier adjoint, pour présenter le compte administratif 2013 de la commune, dressé par Monsieur Jacques Carpentier, Maire.

Après étude des documents fournis et suite aux explications données, on constate un solde financier positif d'un montant de +76 972,39 € qui se répartit ainsi : + 4 989,60 € en investissement et + 71 982,79 € en fonctionnement.

Après délibération et vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention, le compte administratif 2013 est adopté.

Monsieur le Maire reprend la présidence et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats constatés au compte administratif.

Après délibération et vote : 11 pour, 0 contre, 0 abstention, il est décidé de reporter au budget primitif 2014 les sommes suivantes :

+ 4 989,60 € en investissement, article 001

+ 71 982,79 € en fonctionnement, article 002.

## 2) Vote des taxes locales 2014 :

Avant de voter le budget primitif 2014, Monsieur le Président demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'évolution des taxes locales.

Après délibération et vote : 11 pour, 0 contre, 0 abstention, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les impositions communales pour l'année 2014.

Voici le tableau récapitulatif de ces impôts locaux :

	Bases 2013	Taux 2013	Bases 2014	Taux 2014	Produits Financiers
T.H. Taxe d'Habitation	161 100	22,92 %	170 800	22,92 %	39 147
T.F.B. Taxe Foncier Bâti	95 800	14,28 %	98 400	14,28 %	14 052
T.F.N.B. Taxe Foncier Non Bâti	38300	48,02 %	38 700	48,02 %	18 584
C.F.E. Cotisations Foncières des Entreprises	Est versée sur titre		à une allocation compensatrice		(Comm. de Comm.)
Total	295200		307 900		71 783

### 3) Budget préliminaire 2014 :

Le budget préliminaire 2014 a été préparé par la Commission des Finances et un exemplaire de ce budget a été remis à chaque Conseiller Municipal.

Le projet de budget est commenté et des explications sont fournies.

Le budget est équilibré, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement.

Il est à noter qu'en investissement, les réalisations prévues sont :

- construction d'un local technique.
- construction d'un parking.
- mise à niveau des logiciels informatiques en clair suite au passage au PES. V2 qui concerne les échanges entre les administrations et la mairie.

Le budget est adopté: 11 pour.

### 4) Cours de garde élections :

Ils sont reportés entre les Conseillers Municipaux. Il s'agit des élections européennes qui auront lieu le 25 mai 2014, de 08h00 à 18h00.

### 5) Informations diverses :

- Adresses informatiques sollicitées par le Conseil Général.
- Listes des délégués communaux et des membres des commissions municipales.
- Clôture à reposer entre le terrain de la commune et celui de Madame Boireux Rose-Marie sollicitée par cette dernière.

- Formation pour "certiphyto" : Elle sera effectuée par Monsieur Jean-Pierre Boumier si celui-ci est d'accord, et il sera alors inscrit à un stage organisé par la Communauté de Communes.

- Réunions prochaines de la Commission "Vie" et de la Commission "Bâtiments".

- Des premières réparations seront effectuées le long d'une partie des trottoirs rue du Brinchoir. D'autres travaux seront entrepris pour procéder à des réparations plus conséquentes.

6) Questions diverses:

- La débroussailluse est réparée.

- Le tracteur-tondeuse doit être utilisé de manière bien raisonnée pour une durée de vie plus longue.

# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 23 mai 2014



Réunion du 23 mai 2014

Le 23 mai 2014, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 14 mai 2014, dont un exemplaire a été affiché au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les conseillers municipaux en exercice, sauf:

Absents: JADOUX J.M. (Proc. à M. Demailly), PLAISANT J. (Proc. à M. Carpentier), LOCQUET H. (Proc. à M. Koudet)

Secrétaire de séance: Madame Sabine Boudries.

### 1) Projet local technique + parking:

Monsieur le Président fait savoir au Conseil Municipal que le service archéologique a donné son avis concernant les fouilles sur le terrain communal.

Un rapport a été élaboré.

Des fouilles complémentaires sont nécessaires si la commune maintient son projet en l'état actuel.

Un autre projet peut être présenté s'il n'y a pas nécessité de toucher le sol et les éventuelles reliques qu'il peut receler.

Une réunion avec l'architecte est nécessaire pour étudier un autre projet qui ne soit pas un obstacle aux desiderata des services archéologiques et surtout pour éviter à la commune les frais de fouilles complémentaires qui seraient à sa charge et qui s'élèveraient à environ 100000 € au moins.

Un accord général est recueilli pour poursuivre le projet

sans engager de frais supplémentaires pour d'autres feuilles.

## 2) Rythmes scolaires :

Une réunion extraordinaire du conseil d'École a eu lieu récemment pour évoquer la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

Le problème de la mise en place des T.A.P. est largement évoqué étant donné les difficultés inhérentes à ce sujet, à savoir :

- les locaux utilisables,
- le personnel à trouver pour encadrer les enfants,
- le coût de cette réforme,
- les activités à réaliser

Le Syndicat RPI La Fontaine, qui est maître d'œuvre de ces données, est en cours de réflexion.

## 3) Clôture :

Madame Mercier, propriétaire du terrain voisin du terrain communal, demande qu'une clôture soit réalisée pour séparer les deux terrains.

Après discussion il est décidé de poser une clôture composée de poteaux en bois et de fil de fer barbelés.

Une barrière sommaire sera également posée qui donnera accès au terrain de Madame Mercier.

## 4) Régisseur suppléant :

Un régisseur suppléant doit être nommé pour la régie affectée à la gestion de la salle.

Par arrêté et après accord de l'intéressée,

Le Maire nommera Madame COURRIER Sabine sur ce poste, il en informe donc le Conseil Municipal.

#### 5) Livres de prix :

Cette année encore un livre de prix sera offert aux enfants scolarisés.

Un fournisseur sera contacté.

Les Conseillers suivants seront contactés pour le choix des livres : Madame Boudrier, Messieurs Bonnelle et Demailly.

#### 6) Contrat Madame Debryne Sonia :

Ce contrat sera renouvelé sous forme de CDI.

Il en sera de même pour Madame Jory et Plaisant.

#### 7) Recensement :

Un recensement de la population aura lieu au début de l'année 2015.

Il y aura lieu de nommer un agent recenseur.

Pour l'instant il y a lieu de nommer un coordonnateur municipal.

Monsieur le Maire prendra un arrêté pour nommer une personne sur ce poste après avoir recueilli son avis.

#### 8) Imprimante - Copieur :

Un nouveau contrat sera souscrit pour remplacer la machine actuelle, qui n'est plus compatible avec le système informatique Windows 7, par une autre machine, compatible celle-là, au même montant mensuel, à savoir 15 € par mois.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce nouveau contrat.

### 9) Motion :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la Région Nord - Pas de Calais afin qu'une motion soit prise au niveau du Conseil Municipal pour exprimer le mécontentement général face à l'attitude de la SNCF qui prévoit des réductions ou des suppressions de TGV ou d'Eurolis dans notre région.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'adopter cette motion, de la rédiger et de l'adresser à la Région Nord-Pas de Calais / Nord.

### 10) Questions diverses :

- Il est nécessaire de continuer l'entretien du terrain municipal en attendant un autre projet.

- Une manifestation militaire est prévue dans notre commune du 07 au 11 novembre prochain. Une mise en place est souhaitée pour assurer le logement des militaires concernés. Un accord de principe est recueilli. Des précisions seront apportées ultérieurement pour une organisation finale.

- La commission de la voirie s'est réunie. Des travaux sont nécessaires, notamment au niveau des bouches d'égoût. Des devis seront sollicités.

- La boîte aux lettres sera déplacée pour être reposée derrière l'arrêt d'autocar.

- Monsieur Hanqueret, Maire de Pamechon, succède à Monsieur Proust, en tant que Président du SYMOS de Pas en Artois.

- Une veillée de Noël (avec contes et chants) peut être organisée en décembre par une troupe qu'il faudrait réserver. La réflexion est en cours, tant au niveau du Conseil Municipal qu'au niveau des commissions concernées.

# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 27 juin 2014



### Réunion du 27 juin 2014

Le 27 juin 2014, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 22 juin 2014, dont un exemplaire a été apposé au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les conseillers municipaux en exercice, sauf:  
Absents: Madame Claud Dupon, excusée, qui donne procuration à Monsieur Carpentier.

Secrétaire de séance: Madame Boudrier Sabine.

#### 1) Festivité du 14 juillet:

- Rassemblement au monument aux morts à 16h00.
- Distribution de prix aux enfants scolarisés -
- Jeux et tournois divers.
- Restauration rapide, buvette.

L'Amicale sera sollicitée pour participer à l'organisation du 14 juillet (restauration et buvette).

Rendez-vous est donné à 9h00 à tous les volontaires pour la préparation ce jour-là.

#### 2) Commission d'appels d'offres:

Les 3 titulaires restent les mêmes que ceux précédents. Les suppléants sont aussi les mêmes mais ils sont sur une liste et ne remplacent pas nominativement chaque titulaire.

#### 3) Chauffe-eau mairie/salle:

Un aménagement sera effectué au niveau de l'armoire électrique:

- embouts de fils souples à poser.
- fermeture à clé de l'armoire électrique.
- contacteur nouveau.

- marche forcée automatique pour le chauffe-eau.

D'autres travaux électriques sont à prévoir:

- spot extérieur mairie
  - déplacement d'un radiateur dans le hall d'accueil.
- Monsieur Savaux s'occupe de ces travaux.

#### 4) Motion:

Suite à un courrier de l'A.M.F. (Association des Maires de France) la somme d'alarme est tirée quant aux aides, subventions et attributions que l'État verse aux communes sous forme de dotations.

Une motion est décidée et un courrier sera adressé à l'AMF pour transférer au ministère concerné.

#### 5) Informations diverses:

a) La boîte aux lettres sera déplacée après avis de la Poste.

b) La clôture entre le terrain communal et la propriétaire voisine a été posée.

c) Les sentiers pédestres vont être entretenus, la communauté de communes s'en occupe.

#### 6) Questions diverses:

- Déplacement du groom de la porte du bus sur la porte d'accès aux toilettes.

- Spectacle de Noël à prévoir.

- Tableau d'ouverture de la mairie à poser avec précision sur les horaires.

- Rappel: dégagement voitures à laisser libre près de la salle/mairie.

- Compte-rendu conseil d'École fait par Monsieur Demailly Philippe, en date du 17 juin dernier.

# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 12 septembre 2014



Réunion du 12 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le douze septembre, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques CARPENTIER, Maire, suite à une convocation en date du trois septembre, dont un exemplaire a été apposé au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, sauf :  
Absents : Monsieur Jean PLAISANT, excusé, qui donne procuration à Monsieur Carpentier, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Baudrier Sabine.

### 1) Commission des impôts :

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil qu'il a établi une liste de titulaires et de suppléants pour faire partie de la commission des impôts directs.

Il y a lieu de valider cette commission.

Après délibération il est décidé à l'unanimité de valider cette liste.

### 2) Alarme école :

Il est signalé qu'une alarme à l'école ne fonctionnait plus. Un devis a été élaboré (264,00 € TTC). Les travaux ont été effectués par la société CASI.

### 3) Subvention :

La société de chasse a sollicité une subvention, après avoir présenté son bilan financier de l'année.

Après délibération, il est décidé de verser une subvention à la dite société pour un montant de 200 €.

### 4) Taxe TCCFE :

Il est décidé à l'unanimité d'accepter la taxe sur l'électricité (rappel en 2013 : 1422,64 € par trimestre.)

### 5) 11 novembre :

Une réunion d'information sur les festivités du 11 novembre, festivités du centenaire, sera organisée en vue de préparer la cérémonie.

L'équipe enseignante du R.P.T. désire s'associer avec les communes pour faire participer les élèves :

6) Recensement de la population :

Il aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Mademoiselle Rodie Plaisant sera l'agent recenseur.

La commune percevra une dotation forfaitaire à hauteur de 1,72 €/hab., 1,13€/logement et une indemnité de formation de l'agent recenseur.

Accepté à l'unanimité.

7) Réforme scolaire : les TAP

Les Temps d'Activités Pédagogiques sont en cours.

La fréquentation est bonne.

Les lieux où se déroulent les TAP sont précisés.

À Baillument, le Président du R.P.T. a informé qu'il ne voyait pas d'inconvénient à utiliser la salle inoccupée.

D'autres renseignements sont donnés sur le fonctionnement et sur les activités proposées.

Une visite des locaux scolaires est organisée.

Après délibération, il est décidé d'utiliser la salle de classe inoccupée, et le hall avec le matériel informatique ainsi que les toilettes et la salle de bureau.

Une information sera faite auprès de l'enseignante et du directeur d'école.

Un débarras du bureau sera organisé.

8) Règlement d'utilisation de la salle :

Des additions au règlement vont être opérées :

a) Pas de jeux de ballon dans la cour d'école, qui sera néanmoins utilisée par les enfants pour jouer, ni les jeux de lancers divers.

b) Les sacs poubelles "gris" devront être mis dans les poubelles "grises" qui devront être sortis le dimanche par les locataires.

c) Le non respect du règlement donnera lieu à une pénalité de 100 € pour toute infraction constatée par n'importe quel membre du conseil municipal.

d) L'utilisation du barbecue est interdite d'une manière générale.

e) Les locataires devront rendre la salle balayée mais non lavée, il leur sera demandé une participation financière de 30 €.

### 9) Projet local technique - parking:

Une intervention sera faite auprès de personnes habilitées pour essayer de faire avancer le dossier au niveau de l'archéologie.

### 10) Motion:

Une motion est sollicitée pour la fusion des deux régions Nord/Pas de Calais avec la Picardie.

A la majorité le Conseil Municipal décide d'approuver cette possible fusion future.

### 11) Informations diverses:

(a) 4 entreprises ont été contactées pour fournir un devis concernant les travaux de voirie tels que bordures, réparations et enduits.

La Commission de la voirie se réunira et établira une priorité dans les travaux à réaliser en 2014.

(b) Suite à la tondeuse qui est passée, des arbres sont tombés dans les Grands Fossés.

Les éventuels volontaires de la commune pourront débiter, nettoyer et assurer le transport du bois qui leur sera offert, pour les arbres communaux uniquement.

(c) Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Com. de Com. de la Porte des Vallées aura la compétence de l'instruction de tous les permis d'urbanisme.

(d) La boîte aux lettres a été déplacée comme prévu précédemment.

(e) L'entreprise Roussel sera invitée à revenir dans la commune pour tailler quelques haies et faucher quelques talus.

(f) Travaux électriques dans le hall d'entrée de la mairie à effectuer rapidement.

### 12) Questions diverses:

(a) Une réunion Amicale - Conseil Municipal a été organisée.

(b) La vitesse de certains véhicules est excessive dans la commune. Un plan communal de sécurité s'avère nécessaire et à étudier.

(c) La commune prendra en charge les fêtes communales, tout au point de vue organisation que financement.

(d) Les comptes financiers des 13/14 juillet sont donnés.

# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 24 octobre 2014



Réunion du 24 octobre 2014.

Le 24 octobre 2014, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques CARPENTIER, Maire, suite à une convocation en date du 14 octobre, dont un exemplaire a été apposé au tableau d'affichage municipal.

Étaient présents: Tous les conseillers municipaux en exercice sauf:

Absents: Néant.

Secrétaire de séance: Madame Boudier Sabine.

1) Travaux voirie:

La commission de voirie s'est réunie pour étudier les 4 devis présentés.

Les travaux de la rue du Brinçon s'élèvent à 3220,50 € (pour la borduration restant à effectuer et pour les réparations le long des bordures).

D'autres travaux sont assez urgents: Réparations rue de l'église et certaines bouches et égout dans la commune.

Le vote: unanimité pour les travaux ci-dessus mentionnés.

2) D. M.

Les travaux de mise à jour des normes informatiques en mairie, et surtout le passage au PE 5 V2 nécessite une répartition de la facture entre la formation et la fourniture des logiciels. Tout ne peut pas être payé en versement comme l'a dit la Présidente Arras-Baulieu.

Une décision modificative au budget 2014 est donc nécessaire.

Elle est décidée à l'unanimité de l'article 2183 vers l'article 2051.

3) Contrat éclairage public:

Le contrat de maintenance de l'éclairage public arrive à échéance et il y a lieu de le renouveler.

Un devis a été retenu.

L'entreprise SAVATZ Elec. est chargée de la maintenance

pour une période de 5 ans.

#### 4) Fête de Noël:

La commission Fêtes et Cérémonies devra se réunir pour préparer la fête de Noël qui aura lieu le 14 décembre 2014.

La réunion préparatoire aura lieu la semaine prochaine (29).

Le Maire et les 3 adjoints participeront financièrement, sur leurs propres deniers, aux dépenses de réalisation de cette fête.

#### 5) Cérémonie du 11 novembre:

##### Ⓐ Partie scolaire:

- 2 élèves de Baillevaumont liront un poème. (Le flambeau de la Paix.)

- Poésies en Français et en Anglais lues par des élèves du collège de Pas en Charrois.

- Des croix avec coquelicots et des poppies seront déposés sur les tombes de la -wgc et offerts aux enfants.

##### Ⓑ Partie Commune de Baillevaumont:

- Réception dans une salle avec exposition relative à la grande guerre.

- Lancer de ballons.

- Achat de drapeaux (européen entre autres).

- Dépôt de gerbes (cimetière - cimetière Anglais).

- Pin's spéciaux anniversaire Grande Guerre.

#### 6) Cérémonie des vœux:

- Elle aura lieu le 11 janvier 2015.

#### 7) Règlement de la salle:

Un nouveau règlement a été élaboré concernant

l'utilisation de la salle.

Des articles sont aménagés.

8) Informations diverses :

(a) Lettre M<sup>me</sup> Guerin et M<sup>r</sup> Brisy :

Demande pour interdire définitivement l'accès à la pelouse aux enfants en la clôturant.

Il est décidé de faire enlever la roue du moulin. Le personnel scolaire devra se charger de la surveillance dans la cour de l'école.

(b) Lettre du "Renouveau"

Pas de commentaire ni de réponse.

9) Questions diverses :

(a) Broses qui meurent sur un côté de la cour de l'école (à enlever prochainement).

(b) -Eclairage- public à laisser allumé toute la nuit lors de fêtes telles la ducasse ou le réveillon.

(c) Chiroirs routiers : Ils font partie d'un plan de sécurisation générale dans le village.

(d) Les tilleuls de la mare continueront à être entretenus par Monsieur Philippe Demuilly.

(e) Il faudra informer la population qu'il est interdit de déposer des tonnes de gazon le long des voies communales.

10) Situation du secrétaire de mairie :

Monsieur Duvrin, actuel secrétaire de mairie, cessera cette fonction au 07 janvier 2015.

La lettre de cessation de fonction est diffusée à tous les conseillers municipaux.

Le conseil municipal prend acte de cette décision.

Une prochaine réunion de conseil municipal pour décider des conditions d'embauche sera organisée pour définir les précisions d'emploi du poste.

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe, indice brut 330, à raison de 13 heures par semaine, en contrat de 1 an.

# Les comptes rendus du Conseil Municipal

## 23 novembre 2014



### Réunion du 28 Novembre 2014.

L'an deux mille quatorze, le 28 Novembre, à 20h30  
Le conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances  
sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire,  
suite à une convocation en date du 24 Novembre 2014 dont un  
exemplaire a été affiché au panneau d'affichage municipal.

Étaient Présents: Tous les conseillers en exercice, sauf.  
Absents: Madame Coublier Sabine, excusée, donne procuration  
à M<sup>r</sup> Carpentier, Monsieur Jadour Jean Michel, excusé, donne procuration  
à M<sup>r</sup> Pleisant, Madame Jacquet Hélène, excusée, donne procuration  
à M<sup>r</sup> Tauchet.

Secrétaire de Séance: Bannelle Thomas.

#### 1) Fête de Noël.

Elle aura lieu le dimanche 14 Décembre à partir de 16h00  
au programme: Gouter, visite du Père Noël, et spectacle.

L'installation des illuminations aura lieu le samedi 06 décembre  
rendez-vous à 10h00 pour les personnes disponibles.

Préparation de la salle pour le Gouter et spectacle du dimanche  
14 décembre, le samedi 13 décembre à 14h00 pour les personnes  
disponibles.

#### 2) Calés aux Aînés.

La distribution aura lieu le Samedi 20 décembre. Rendez-  
vous en l'église à 9h00, avec la participation des membres  
du CCAS et le conseil Municipal.

#### 3) DM.

Délibération à prendre pour reverser le fond d'amortissement de l'état  
pour les TAP vers le syndicat RPI La fontaine: 50 €/élève  
1/3 fin 2014, 2/3 à Tâches 2015.

Accepté à l'unanimité.

#### 4) DM.

Délibération à prendre pour rendre fiable le calcul de la DGF 2015

il est nécessaire d'inscrire 284€ au compte 7321, afin de rendre concordant l'EPCI tant au niveau budgétaire que comptable pour l'année 2014.

Accepté à l'unanimité.

### ⑤ Informations diverses :

Ⓐ Prévoir une intervention au niveau de la poste de l'école pour éviter la visite des rangeurs.

Ⓑ Les modifications électriques dans le Hall de la Mairie seront réalisées dans les semaines 49-50.

Ⓒ Attribution de candidats à une commission d'emploi sont nommés : Carpentier Jacques, Tauchet Francis, Bonnefille Thomas.

Ⓓ Concernant le recrutement au poste de Secrétaire de mairie, la Commission d'emploi se réunira après le 03 décembre 2014, pour étudier les candidatures.

Ⓔ Une demande de ~~don~~ pour la recherche pour le Cancer est proposée en Mairie.

Refusé à l'unanimité.



Réunion du 19 décembre 2014.

L'air deux mille quatorze, le 19 décembre à 20h30. Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Jacques Carpentier, Maire, suite à une convocation en date du 13 décembre 2014, dont un exemplaire a été affiché au panneau d'affichage municipal.

Étaient Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf.

Absents : Madame Coudrier Sabine, excusée, donne procuration à M<sup>r</sup> Bonnelle Thomas, Madame Lacquet Hélène, excusée, donne procuration à M<sup>r</sup> Sauvaux Daniel.

Secrétaire de Séance : Bonnelle Thomas.

\* Succession au poste de secrétaire de Maire.

La Commission d'emploi a entendu tous candidats au poste de secrétariat de mairie.

Après discussion, Monsieur le Maire présente Madame Fournier Patricia au conseil municipal.

Monsieur le Maire nomme Madame Fournier Patricia secrétaire de Maire à compter du 08 janvier 2015.



### Réunion du 23 Janvier 2015

L'an deux mille quinze, le vingt trois janvier, à 20<sup>h</sup>00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. Jacques CARPENTIER, Maire, suite à une convocation en date du 16 Janvier 2015, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, sauf  
Absents excusés : Mme DUPONT donne procuration à M. CARPENTIER,  
M. LOCOPET donne procuration à M. PAUCHEZ et M. PLAISANT donne procuration à M. JADOUX.

Secrétaire de séance : Mme Sabine CAUDRIER

\* M. de Maire fait lecture de la carte qu'il a reçue de M. DEVISET. Elle remercie le Maire, le Conseil Municipal, le CCAS pour le colis de Noël ainsi que M. DANVIN pour toute l'aide apportée aux habitants tout au long de sa carrière à la mairie. Elle s'excuse de ne pas avoir été présente aux Vœux.

### \* PROJETS 2015

#### ① Local Technique

Suite aux problèmes de fouilles archéologiques, Michel PETIT est intervenu auprès du Préfet qui vient de répondre à ses vœux. Il confirme que les fouilles sont faites par le DRAC et sont de la compétence de la commune, à charge pour elle de les payer. On peut

Voilà aussi avec le réseau parlementaire pour avoir une aide. Ces feuilles étant trop coûteuses pour la commune, la solution est de faire un bâtiment sans fondation.

Deux entreprises ont été contactées : PORTAKABIN et ALGECO

Devis PORTAKABIN : 68 m<sup>2</sup> pour un coût de 53116 € sans revêtement bois.

ALGECO - en attente du devis

De toute façon, il faut revoir l'architecte car il faut refaire la demande de permis de construire. Les subventions accordées sont encore valables cette année mais après elles seront perdues.

Il est décidé de demander des devis pour une surface de 80 m<sup>2</sup> minimum avec un prix au m<sup>2</sup> pour une extension.

Deux conseillers proposent d'implanter 4 poteaux pour se rendre compte de ce que représentent 80 m<sup>2</sup>.

### ② Bibliothèque

Il faut déplacer le radiateur pour pouvoir finir d'installer la bibliothèque

### ③ Salle des Fêtes

Il y a un problème d'éclairage au niveau du bar-vaisselle. M. Savain va s'en occuper.

### ④ Eglise

Des odeurs se répandent quand le chauffage est allumé. Il faudrait le faire isoler et voir ce que l'air peut faire pour qu'il soit plus efficace et en plus répondre aux normes réglementaires dans ce domaine.

Un tableau d'affichage plus grand va être installé pour éviter d'avoir des affiches sur la porte dont la peinture est à refaire (printemps)

De plus, il faut récupérer ou acheter un gazon pour l'église (Mr BORDÉNE s'en charge).

### ⑤ Taine

Il faut installer un tableau d'affichage extérieur de façon à pouvoir noter les horaires de la Taine et les horaires de la Poste.

Concernant la façade de la Taine, l'association Regain pourrait peut-être intervenir en 2016, en collaboration avec la Communauté de Communes de Porte des Vallées. Le toit est à vérifier et ce serait bien de le faire avant ces travaux sur la façade. Faire passer un couvreur pour avoir un devis.

### ⑥ Douvent aux Ports

Le cog est décollé, des fissures apparaissent et l'eau s'infiltré. Il faut donc demander un devis pour sa réparation.

### ⑦ Sécurité dans le village

Mr le Maire précise qu'il est en contact avec le Conseil Général et attend un rendez-vous pour faire le tour du village et voir les solutions les mieux adaptées à mettre en place (miroir, feux pédagogiques, ...)

### ⑧ Arrêt bus

Le poteau du tableau d'affichage des horaires de bus est à changer. Le transporteur précise que cela n'est pas de son ressort. Mr le Maire doit rappeler le Conseil Général pour régler le problème.

### ⑨ Cimetière

Comme déjà évoqué, il faut poser une main courante sur le côté. Des devis seront demandés à PRANGÈRE, DENAILLY et PECQUET.

### ⑩ Mur extérieurs de la salle

Il faudrait envisager de pouvoir recouvrir le mur de la salle

des fêtes pour éviter le désagrément venant par les voisins.

#### \* FETE COMMUNALE

Le souhait est de rassembler tous les associations pour organiser la fête.

M. BONNEU propose donc d'inviter tous les présidents d'associations pour en discuter : société de chasse, comité des fêtes, Amicale et anciens combattants.

Réunion prévue le Mardi 3 Février à 20h30

#### \* NETTOYAGE GRAND FOSSE

Il est proposé de distribuer un avis dans la commune par lequel on est intéressé par du bois. Repose en main pour le 13 Février. Ce nettoyage permettrait de rouvrir le fossé à la circulation. Pour toute personne intéressée, un document sera signé précisant que la Commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

#### \* HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Mardi de 16h00 à 19h30 et Vendredi de 17h à 19h30

Il sera éventuellement possible de prendre rendez-vous avec le secrétaire en dehors de ces horaires (jeudi matin).

#### \* QUESTIONS DIVERSES

##### ① FDE - Groupement de commandes

La Fédération Départementale d'Énergie a mis en place un groupement de commandes et propose à la Commune d'y adhérer. Cela peut aider

la commune pour la fourniture d'électricité ou des interventions sur l'éclairage public - Accord pour l'adhésion (gratuite).

### ② Alerte météo

Reçu de la Préfecture alerte ORANGE, Neige et Verglas pour le nuit et samedi matin.

### ③ Parcours du Gier

Il a lieu le 28 et 29 Mars - Voir qui doit l'organiser cette année ?

### ④ PEPGE

L'Association des Pupilles de l'Enseignement Public demande une subvention pour 2015 - Refus du Conseil Municipal

### ⑤ KFB

Enseigne qui propose d'installer des conteneurs à textiles sur la commune. Il existe déjà le Relais qui passe et d'autres conteneurs sont installés comme à Correfour - Il est décidé de ne pas en rajouter d'autres.

### ⑥ Elections départementales

Elles ont lieu les 22 et 23 Mars 2015 le bureau centralisateur est Avesnes-le-Comte. En effet, nous faisons maintenant partie du Canton d'Avesnes qui regroupe 108 communes.

### ⑦ Boucle de l'Artois

Elle passera dans le village le Dimanche 5 Avril après midi par une étape de 87 kms au départ d'Hedercq à 15<sup>h</sup>00. Une réunion préparatoire a lieu le 6 Février à 14<sup>h</sup>00 à Hedercq. De plus amples informations seront données après cette réunion (nombre de personnes pour la sécurité, locaux, ...)

### ⑧ Bulletin Municipal

La Commission s'est réunie et le bulletin sera distribué début mars. Il faut ajouter des photos de Noël et de la cérémonie des Vœux. Mr Demailly donnera celles qu'il a prises.

### ⑨ Réunions du Conseil Municipal

Elles auront lieu une fois par mois, le vendredi. Le calendrier est ainsi établi, sous réserve de réunions exceptionnelles:  
27 Février - 27 Mars - 24 Avril - 22 Mai - 26 Juin - 25 Septembre  
30 Octobre - 27 Novembre - 18 Décembre.

Si nécessaire, elles peuvent être décalées.

### ⑩ Fondation du Pétainois

Comme chaque année, il faut renouveler l'adhésion qui est de 50 F - Accord du Conseil Municipal

### ⑪ Amicale

Mr SANAUX, président de l'Amicale demande:

→ déviation de la rue du Crisillon par la Brocante du 14 mai

→ le terrain pour la guillade pour le 23 Août - Or la salle est louée - Voir pour proposer une autre date.

D'autre part, les membres de l'Amicale souhaitent récupérer le matériel qui leur appartient, à savoir 45 chaises, vaisselle (dont la liste sera fournie), tables servant à l'école pour les ordinateurs.

### ⑫ Location salle

On continue à fonctionner en régie. Mme Patricia FOURNIER est désignée régisseur et Mme Sabine COURRIER est suppléante en cas d'absence ou d'indisponibilité du régisseur titulaire.

### ⑬ Ecole

Acheter des tables pour remplacer celles que l'Amicale va récupérer pour poser les ordinateurs de l'école.

### ⑭ Employés communaux

M BONNEU propose que le Conseil Municipal rencontre les employés communaux avant fin janvier. Ce serait aussi l'occasion de remettre un cadeau à M DANVIN à l'occasion de sa retraite. Comme il est fan de football (et notamment Lens) il est envisagé de lui offrir une place VIP pour un match et si possible Lille-Lens (le 2 Jan à confirmer). Les places n'étant pas encore disponibles, un bon lui sera offert en attendant les places définitives.

Délibération prise pour paiement par la Commune.

Cette rencontre avec les employés communaux est programmée le Vendredi 30 Janvier à 20<sup>h</sup> et suivie du pot de l'amitié.

### ⑮ Trou chez Mme SUDAL

Il faut la rencontrer car il y a un problème d'infiltration d'eau le long de son mur, ce qui entraîne un affaissement de la chaussée.



Réunion du 27 Février 2015

L'an deux mille quinze, le vingt sept Février, à 20h00,  
le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire des séances,  
sous la Présidence de M Jacques CARPENTIER, Maire, suite à  
une convocation en date du 19 Février 2015, dont un exemplaire  
a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, sauf

Absents excusés : Mme DUPON Jaud donne ses excuses à M Jacques  
CARPENTIER et Mme LOQUET Hélène.

Secrétaire de mairie : Sabine COUDRIER

\* \* \* \* \*

\* Lecture du dernier compte rendu de la réunion du 23 Janvier  
2015 par Mme COUDRIER.

\* RECENSEMENT de la POPULATION

Lors de la réunion du 12 Septembre 2014, Mme Elodie PLAISANT  
a été nommée agent recenseur mais aucune délibération n'a été  
prise. Il y a donc lieu de prendre cette délibération et de préciser  
les conditions de rémunération pour le travail accompli à l'occasion  
du recensement.

Pour rappel, la commune se percevait une dotation de 1,72 € par  
habitant et 1,13 € par logement ainsi que des indemnités pour  
la formation de l'agent.

Lors du dernier recensement, l'agent recenseur avait perçu la  
dotation reçue par la commune ainsi que les indemnités de

formation auxquelles elle a participé.

### \* PERSONNEL COMMUNAL

→ Lors de la réunion du 23 Mai 2014, le Conseil Municipal a décidé que les employés de la commune venant leur CDD être transformé en CDI lors de leur renouvellement. Cela a été fait en juillet pour Mme Debayne et en octobre pour Mme Touy.  
Le CDD de Mme Plaisant se termine le 31 Mars 2015. Avec accord de le salaire, il sera donc transformé en CDI à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2015.

→ M. POUJIER a été nommé agent stagiaire au 1<sup>er</sup> Mars 2014. Après un an tant que stagiaire, il y a donc lieu de le titulariser au 1<sup>er</sup> Mars 2015.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de :

- transformer le contrat de Mme Plaisant Elodie en CDI au 1<sup>er</sup> Avril 2015

- titulariser M. Poujier Jean-Pierre au 1<sup>er</sup> Mars 2015.

### \* ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales (ex-cantonales) auront lieu les 22 et 29 Mars 2015. Le scrutin sera ouvert de 8<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup>.

Pour le 22 Mars, le bureau de vote sera installé à l'école dans la salle des TAP (tant donné que la salle est louée le 21/03).

Le 29 Mars, le bureau de vote se fera dans la salle.

Les tours de garde sont établis pour les deux tours.

### \* FETE COMMUNALE

Après rencontre avec les présidents des différentes associations (sauf les anciens combattants excusés):

→ la Société de Chasse est d'accord pour participer

→ le Comité des Fêtes = pas cette année

→ l'Amicale = pas cette année

Il faut donc prévoir rapidement une réunion avec la Société de Chasse pour l'organisation de la fête communale.

### \* PROJET PARKING et LOCAL TECHNIQUE

Les devis de PORTAKABIN et ALGECO ont été reçus. Il reste le devis de AGRIMETAL. Ces devis seront ensuite envoyés au bureau VÉRITAS pour l'étude des fondations.

Pour le parking, au delà de 45 véhicules, il faut un permis de construire et on peut demander des subventions en s'appuyant sur la sécurité. Plafond 15000 €, subvention 40%

### \* INFORMATIONS sur les TAP

Un document avec le coût des TAP est distribué à chacun. Le différentiel de 33.384 € correspond au fonds de roulement du RPI qui est en cessation de paiement.

Concernant le fonds d'amorçage, la commune a reçu un tiers, soit 660 € (22 élèves x 30 €). A l'origine, le coût donné par élève était de 50 € et la commune s'est engagée à verser la totalité du fonds d'amorçage au RPI à raison de 50 €/élève. Il faut donc savoir si l'on reverse la totalité à raison de 30 €/élève.

Après délibération, le conseil municipal décide de verser au RPT la Fontaine la totalité du fonds d'amortissement, soit 90€ / élève.

## \* QUESTIONS DIVERSES

### ↳ CINETIÈRE

Sur les trois personnes contactées pour la maintenance au cimetière, deux ont répondu : - Serge PECOURT 18m ⇒ 636 €  
- SARLEDEMAILLY 14,4m ⇒ 1210 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir M. PECOURT pour ces travaux et un courrier lui sera adressé.  
M. Demailly et M. Prosper (qui n'a pas répondu) seront prévenus qu'ils n'ont pas été retenus.

### ↳ BOUCLE DE L'ARTOIS

La 16<sup>ème</sup> boucle de l'Artois passe dans la commune le Dimanche 5 Avril entre 15<sup>h</sup> et 16<sup>h</sup>. Il faut 5 signaleurs qui doivent être en place à 14<sup>h</sup>55, avec un gilet jaune (personnel) et une casquette qui leur sera fournie. Il faut communiquer aux organisateurs les noms et n<sup>o</sup> de permis de conduire des signaleurs. Sont volontaires Philippe Demailly, Francis Pavchet, Denis Pleusent, Thomas Bonelle et Jacques Carpentier.

Un arrêté municipal sera pris pour bloquer la route et interdire le stationnement Rue d'En Bas et Voie de Noyelle dans ce créneau horaire.

### ↳ STATIONNEMENT sur les TROTTOIRS

Un bus est souvent stationné sur le trottoir. Le Maire propose de prendre un arrêté interdisant le stationnement des bus et des camions sur les trottoirs du village afin d'éviter leur dégradation. Accord du conseil municipal.

### ↳ BOIS "GRAND FOSSE"

Quatre personnes se sont manifestés pour nettoyer le Grand Fossé et récupérer le bois. Des tronçons leur sont attribués et une attestation signé leur sera demandée avec engagement de nettoyage et précisant que la commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

### ↳ CADEAU de DÉPART de Mr DANVIN

Suite à la dernière réunion, nous avons reçu les informations du Grand Stade pour le match LENS/LILLE du 2 Juin 2015. Les places pour ce match ne se vendent pas seules mais avec un pack comprenant le choix pour un autre match à choisir.

Après consultation avec Mr Danvin, il a choisi le match Lille/Bordeaux en 2<sup>e</sup> choix.

La commande du pack - 2 places en Club House - s'élève à 650 €, plus les frais d'envoi.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de ce pack à offrir à Mr Danvin, secrétaire pendant 42 ans.

## ↳ PHOTOCOPIEUR

Le commerciale de Reprothèque (copieur noir) est passé pour faire un devis pour tout regrouper en un seul matériel (non, couleur, scan, fax). Le matériel actuellement utilisé n'est plus compatible avec la dématérialisation obligatoire de la comptabilité et l'envoi des documents à la Trésorerie.

D'autre part, l'onduleur vient de "bâcher". Après contact avec François ANDRE (dépannage informatique) il apparaît que c'est la batterie qui est à changer. Mais ce changement coûte aussi cher que l'achat d'un nouvel onduleur (environ 150€). L'onduleur sera donc changé.

## ↳ ÉCLAIRAGE PUBLIC

M. SAUAUX va envoyer un devis pour les horloges pour chaque point lumineux. Le FDE donne entre 30 et 50% de subvention.

M. Bonelle est content ces horloges mais demande que plusieurs personnes soient formées pour pouvoir changer les horaires existants en cas de besoin (du casse, Noël, Nouvel An, ...)

On peut aussi inclure dans le contrat avec M. Sauvaux une formule précisant qu'il viendra changer les horaires quand cela est nécessaire. Actuellement, on est en tarif bleu.

Pour les horaires pendant lesquels on peut éteindre, voir la loi qui interdit d'éteindre à certaines heures ?

## ↳ ÉGLISE

M. SAUAUX va envoyer un devis pour le chauffage de l'église.

M. Bonelle signale qu'il a été interpellé car pour la messe de dimanche,

le son n'a pas été branché - Mr Desvies dit qu'il l'a vérifié.

### → AMICALE

Mr Bonnelle fait part de délibérations qu'il a retrouvées dans les registres concernant les tables de l'école (pour les ordinateurs). En réalité, elles appartiennent à la Commune (délibération du 4/11/2003). D'autre part, une délibération du 1/06/1982 parle de tables nouvel achetées par la mairie!

Concernant la vaisselle de l'Amicale, il est précisé à Mr Fèveux qu'elle doit être enlevée avant le 21/03 car la salle est louée.

### → ROLE des ADJOINTS

Mr Le Nami demande à Mr Sabava quelle est son rôle dans le bureau municipal? Il devrait s'occuper des radiateurs dans l'entrée de la mairie et c'est Mr Bonnelle qui l'a fait. Il s'engage à faire certaines choses mais ne les fait pas.

Mr Sabava précise qu'il n'y a jamais de réunions de bureau il serait donc bien d'en faire.

Ce serait bien que Mr Sabava puisse passer aux permisances pour pouvoir discuter avec le maire et les autres adjoints. Il doit faire la différence entre l'Amicale et le Conseil Municipal.

### → APPOINTMENT aux PORTS

Mrs Demailly et Gauthier ont fait un état des lieux du Apoument. Pas de problème. Il faudrait peut-être couper les sapins pour le mettre en valeur.

### ↳ SÉCURITÉ DANS LE VILLAGE

Dr Le Maire a rendez-vous avec les services du Conseil Général pour étudier le problème.

### ↳ 14 JUILLET

Le fournisseur des structures gonflables propose d'en mettre 2 pour le prix d'1. Ce serait bien d'en mettre une pour les petits et une pour les plus grands.

### ↳ BUDGET 2015

Il faut prévoir une réunion de la Commission de Finances pour préparer le budget de la Commune 2015.

### ↳ COMMUNICATION

La "Gazette" est en cours d'élaboration. Une réunion de la commission "Communication" est prévue la semaine prochaine.

## Les évènements et les manifestations à venir :



**Le 15 mars 2015 : banquet des Anciens Combattants de Bailleulmont à Foncquevillers.**

**Le 29 mars 2015 : le parcours du cœur**, organisé par Basseux, Bailleulval, Bailleulmont et Rivière.

**Le 1er mai : brocante organisée par l'Amicale.**

**2 et 3 mai 2015 : fête communale**

Repas, apéritifs festifs animeront notre commune durant ces deux jours.

**Le 8 mai 2015 : cérémonie de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale**

Souvenir, pose d'une gerbe aux monuments aux morts et au cimetière avec la participation de l'association des Anciens Combattants de Bailleulmont, puis verre de l'amitié dans la salle communale offert par la commune.

**Le 29 mai 2015 : "la fête des voisins" organisée par l'Amicale.**

**Le 14 juin 2015 : journée détente et pêche au Val de Grouche organisée par l'Amicale.**

**Le 18 juin 2015 : célébration de l'appel du Général de Gaulle**

Souvenir, pose d'une gerbe aux monuments aux morts avec la participation de l'association des Anciens Combattants de Bailleulmont, puis verre de l'amitié dans la salle communale offert par la commune.

**Le 13 juillet 2015 : le traditionnel cochon grillé du Comité des Fêtes.**

**Le 14 juillet 2015 : Fête Nationale**

Rassemblement devant le monument aux morts. Distribution de livres de prix aux élèves de notre commune - jeux traditionnels, tir à la carabine.

**Août 2015 : sortie annuelle du Comité des Fêtes, date encore à préciser.**

**Le 5 septembre 2015 : la traditionnelle grillade de l'Amicale.**

**Le 11 novembre 2015 : cérémonie de l'armistice de la Première Guerre mondiale**

Souvenir, pose d'une gerbe aux monuments aux morts et au cimetière avec la participation de l'association des Anciens Combattants de Bailleulmont, puis verre de l'amitié dans la salle communale offert par la commune.

**Le 21 novembre 2015 : soirée Beaujolais Nouveau, organisée par le Comité des Fêtes.**

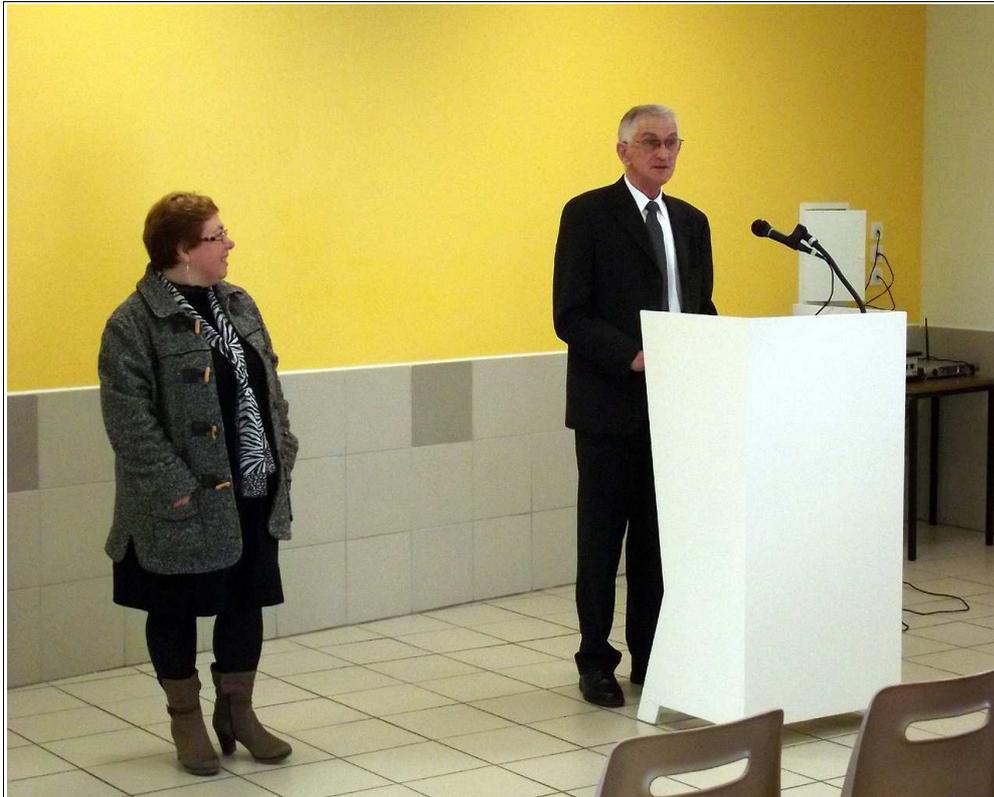
**Le 28 novembre 2015 : la fête de Saint-Eloi, organisée par l'Amicale.**

**Les 4 et 5 décembre 2015 : l'Amicale participe au Téléthon**

Ramassage des bouchons plastique et des bouchons en liège pour le Téléthon.

**Repas des aînés et arbre de Noël : dates à préciser.**

## Quelques-uns des évènements récents : la cérémonie des vœux 2015



La cérémonie des vœux fut l'occasion d'accueillir notre nouvelle secrétaire de mairie : Patricia Fournier.



# Quelques-uns des évènements 2014 : le repas de aînés



# Quelques-uns des évènements 2014 : la fête communale



# Quelques-uns des évènements 2014 : la cérémonie du 11 novembre



# Quelques-uns des évènements 2014 : l'arbre de Noël communal





## ***La société de Chasse de Bailleulmont lors de son dernier comptage de printemps***

**BAILLEULMONT**

**La société de chasse compte le gibier**



Comme chaque année, la société de chasse a organisé un comptage de printemps du gibier. Le président, Jean-Claude Dupuis a accueilli tous les chasseurs. Joël Froment, agent de développement de la fédération départementale des chasseurs a rappelé les consignes. Le but du comptage est d'évaluer la population de lièvres et de perdreaux afin de prendre les mesures nécessaires pour une bonne gestion du gibier à l'occasion de la prochaine saison de chasse. ■

La Voix du Nord du 04 avril 2014

*Le but recherché est de préserver la faune sauvage.*

*Cette année le comptage s'effectuera le samedi 28 mars 2015.*

*Rendez vous sur le parking face au cimetière.*

Pour le bureau, Jean Claude DUPUIS - Président – 6, rue d'en bas Bailleulmont  
tel:0953921971 ou [jcdupuis62@yahoo.fr](mailto:jcdupuis62@yahoo.fr)



## COMITE des FETES

**C'est un peu tardivement, mais il vaut mieux tard que jamais, que je vous présente, au nom de l'ensemble des membres du Comité des fêtes, nos meilleurs vœux pour l'année 2015. Que cette année vous apporte à tous joie, prospérité et surtout santé.**

**Devant le succès remporté lors de ses manifestations, le Comité des Fêtes reconduira son traditionnel « Cochon grillé » le 13 juillet, sa soirée « Beaujolais nouveau » le 21 novembre ainsi que sa sortie annuelle (date et destination non encore retenues) ?**

**Merci de votre participation, de vos messages de sympathie, sans oublier les bénévoles pour leur précieux concours et à bientôt .....**

**Le Président,  
Raymond MALVOISIN**

Venez nous rejoindre....

Mesdames et Messieurs :

Bancquart Ludovic, Bauchet Francis, Bodelot Arlette, Cailleret Noelle, Cailleret Nicolas, Delporte Marie Paule et Henri, Deprince Paulette, Jadoux Annick et Jean Claude, Lemaire Laurent, Payen Christophe, Renard Cécile et Yannick, Werquin Marie Claire et Michel

Février 2015

# Le mot de l'Amicale de Bailleulmont



Les membres de l'Amicale vous présentent le programme annuel 2015 :

Brocante : le 1er mai

La Fête des Voisins : le 29 mai

Une Journée Détente, Pêche au Val Grouche : le 14 juin

La Traditionnelle Grillade : le 5 septembre

Le Repas de la St Eloi : le 28 novembre

Le Théléthon : brioches, ramassage des bouchons plastiques ou liège : les 4 et 5 décembre

Merci pour votre présence aux manifestations que nous organisons et merci aussi à tous les bénévoles qui œuvrent avant, pendant et après chacune de ces manifestations.

Pour nous rejoindre :

Monsieur Daniel SAVAUX  
7, Rue du Crinchon, 62123, Bailleulmont  
Tel : 0321556547

Merci et à très bientôt.



# Les résultats de l'analyse de l'eau de la commune pour l'année 2014



En 2014, l'Institut Pasteur de Lille a réalisé deux analyses de l'eau du robinet. Nous publions les résultats du mois de décembre :



**DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**  
**DÉPARTEMENT SANTÉ ENVIRONNEMENT**  
 Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

**REÇU le**  
**26 JAN. 2015**  
 Rép: \_\_\_\_\_

Lille, le 16 décembre 2014

MONSIEUR LE MAIRE  
 MAIRIE DE BAILLEULMONT  
 MAIRIE  
 62123 BAILLEULMONT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**S.I BAILLEULVAL BAILLEULMONT**

<b>Prélèvement</b>	<b>Type</b>	<b>Code</b>	<b>Nom</b>	
Unité de gestion		0068	S.I BAILLEULVAL BAILLEULMONT	Prélevé le : vendredi 05 décembre 2014 à 12h55
Installation	UDI	000487	BAILLEULVAL	par : VAI
Point de surveillance	S	0000001692	R.M	Type visite : D1
Localisation exacte	ECOLE RUE DU CHÂTEAU EVIER CUISINE			
Commune	BAILLEULMONT			

---

<b>Mesures de terrain</b>	<b>Résultats</b>		<b>Limites de qualité</b>		<b>Références de qualité</b>	
			<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	9,4 °C				25,00	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,55 unitépH			6,50	9,00	
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	663 µS/cm			200,00	1 100,00	
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	<0,05 mg/LCl2					
Chlore total	0,07 mg/LCl2					

---

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
 Type dell'analyse : D1\_2 Code SISE de l'analyse : 00171817 Référence laboratoire : LSE1412-10014

<b>Caractéristiques organoleptiques</b>	<b>Résultats</b>		<b>Limites de qualité</b>		<b>Références de qualité</b>	
			<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	1	qualit.				
Saveur (qualitatif)	1	qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,13	NFU			2,00	

556, avenue Willy Brandt - 59777 Euralille - Tél. : 03.62.72.88.41 – Fax. : 03.62.72.88.19  
 E-mail : [ars-npdc-qualiteeau@ars.sante.fr](mailto:ars-npdc-qualiteeau@ars.sante.fr) - Site Internet : [www.ars.nordpasdecalais.sante.fr](http://www.ars.nordpasdecalais.sante.fr)

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure		inférieure	supérieure
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	42,2 mg/L		50,00		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00172195)**

Cette eau respecte les limites de qualité définies par l'arrêté du 11 janvier 2007. Toutefois, l'absence de désinfectant ne permet pas de garantir une qualité microbiologique satisfaisante jusqu'au robinet du consommateur. Il appartient donc à l'exploitant de prendre les mesures nécessaires pour assurer un résiduel de chlore libre sur l'ensemble du réseau.

Pour le Directeur Général  
de l'ARS Nord-Pas-de-Calais et par délégation,  
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

G. JACOB



## La fiscalité à Bailleulmont en 2014



Le Conseil Municipal du 12 avril 2014 a voté les taux d'imposition locaux suivants :

	Taux 2013	Taux 2014	Base 2015	Recette attendue en 2015
Taxe d'habitation	22,92%	<b>22,92%</b>	184 500,00 €	<b>42 287,00 €</b>
Taxe foncière (bâti)	14,28%	<b>14,28%</b>	109 600,00 €	<b>15 651,00 €</b>
Taxe foncière(non bâti)	48,02%	<b>48,02%</b>	39 000,00 €	<b>18728,00 €</b>

**Il n'y a donc pas eu d'augmentation des impositions communales pour l'année 2014.**

## Qui suis-je ?



Sérieux, rigoureux, disponible et efficace ...  
C'est une véritable mémoire vive pour la commune...

Ayant secondé plusieurs maires avec la même conscience professionnelle, il a toujours été là pour venir en aide et s'adapter aux différents élus de la commune. En ce qui le concerne, cela s'est toujours fait naturellement. Et pourtant, des maires, il en a vu passer en **42 ans de service...** Messieurs Gorriez, Blampain, Villain, Cailleret et enfin moi-même. En lisant tout cela, vous avez tous deviné, j'en suis convaincu, que nous parlions de **Jean-Noël Danvin**.

Nous ne le remercierons jamais assez pour tout son investissement. Avec toute sa modestie, celui-ci n'a pas souhaité organiser une cérémonie de départ en son honneur. Nous lui avons cependant offert au nom de l'ensemble des Bailleulmontois un cadeau de départ : Jean-Noël étant fan de football, il a été décidé de lui offrir des places pour deux soirées « Prestige » au stade Pierre Mauroy de Lille en Club House pour assister aux matchs Losc – Girondins de Bordeaux et Losc – RC Lens.



1991

Nous souhaitons au nom de tous les habitants de notre commune, une heureuse et longue retraite à Jean-Noël !

**Jacques Carpentier et l'ensemble du Conseil municipal**



2014



**Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à sa remplaçante :**

**Patricia Fournier.**

# Contacts et informations pratiques



## Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie :

- le mardi sur rendez-vous de 11h à 16h et permanence de 16h à 19h30
- le jeudi sur rendez-vous de 8h30 à 13h
- le vendredi permanence de 17h à 19h30

## Secrétariat : Patricia FOURNIER

Tél. : 03 21 22 25 32 - Fax : 03 21 55 63 37  
Email : [mairie-de-bailleulmont@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bailleulmont@wanadoo.fr)

**Jacques Carpentier** – Maire  
Tél. : 06 89 05 40 01

Toutes commissions  
et représentation de la commune  
à la Com de Com

**Thomas Bonnelle** - Premier Adjoint  
Tél. : 06 18 09 60 95

Toutes commissions  
et représentation de la commune  
à la Com de Com

**Daniel Savaux** - Deuxième Adjoint  
Tél. : 06 33 55 56 18

Commissions bâtiment, équipement  
voirie et réseau

**Philippe Demailly** - Troisième Adjoint  
Tél. : 06 74 89 95 87

Commissions environnement, voirie,  
réseau et représentation de la commune  
au Collège de Pas en Artois





## **NOUVEAUX HABITANTS :**

### **Mlle HENRARD et M. DUBOIS**

6, rue de la poste

### **Mlle BARLET et M. BURGE**

11 bis, rue du Crinchon

### **Mme TRATZ**

3, rue du Crinchon

Nous leur souhaitons, une nouvelle fois la bienvenue à Bailleulmont.

## **MARIAGE :**

VAN DER POORTEN Claire et VERLEENE Guillaume  
**se sont mariés le 5 juillet 2014**

Félicitations aux heureux époux !

## **DÉCÈS :**

Certains de nos concitoyens nous ont malheureusement quittés.

**Camille LECLERCQ** le 12 juillet 2014 à l'âge de 89 ans

Elle habitait 6, rue du Château

**Marie Louise WERQUIN** le 4 janvier 2015 à l'âge de 87 ans

Elle habitait 14, rue du Crinchon

Nous adressons à leur famille et à leurs proches nos plus sincères condoléances.



# Utilisation de la salle communale



En 2014, la salle d'évolution a été utilisée :

À titre gratuit par des associations locales, la Communauté de Communes de la Porte des Vallées, le Syndicat RPI La Fontaine, les écoles...

9 fois à titre payant par des particuliers.

Plusieurs fois par la Commune de Bailleulmont (Fête locale ou cérémonies).

Les recettes liées à ces occupations sont les suivantes :

- **1 100,00 €** pour la location des locaux
- **410,21 €** pour la location de couverts et la fourniture d'énergie.

D'autre part, la salle est également louée par la Com. de Com. de la Porte des Vallées pour les animations en faveur de la Petite Enfance (environ 1 à 2 fois par mois).



# Inauguration du monument aux morts



**Il était une fois... l'inauguration du monument aux morts de Bailleulmont.**

Ce monument a été réalisé en calcaire de Soignies (granit belge) par le sculpteur Octave Bouchez (1864 – 1939).

Il a été facturé 9114 francs (soit l'équivalent de 9900 euros de 2014 – source INSEE). Les frais de pose se sont élevés à 1286 francs (soit l'équivalent de 1396 euros de 2014). C'est M. Georges Dhot de Bavincourt qui a eu la charge de son installation.

Le monument fait 4,75m de haut.

Aujourd'hui, il commémore les guerres de 1914-1918 et de 1939-1945.

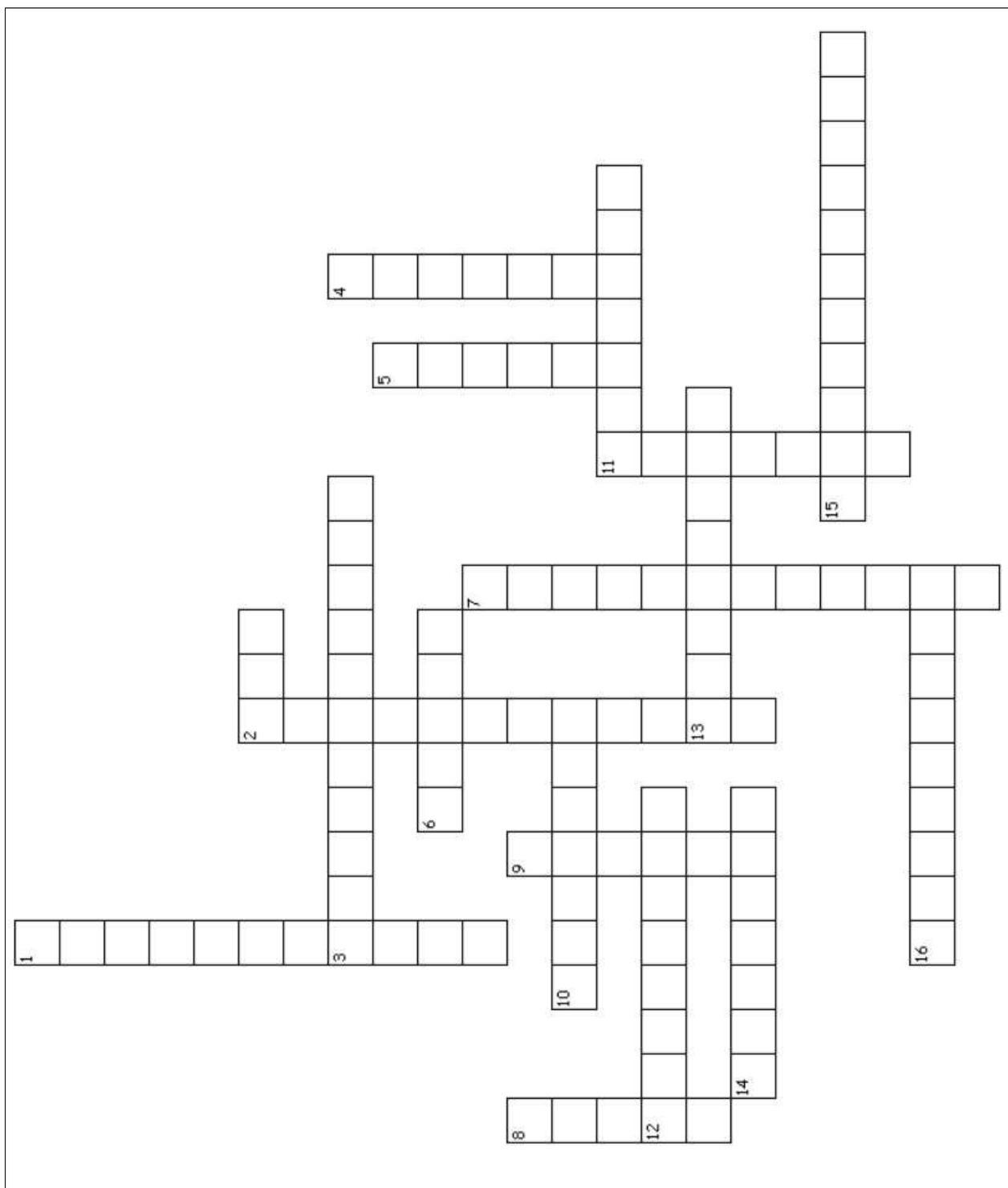
**La cérémonie s'est déroulée le 21 août 1922.  
Henri Blampain (1872-1954) était alors le maire de la commune.**



# Mots croisés : la Grande Guerre à Bailleulmont



Ce jeu s'appuie, en partie, sur le site « Bailleulmont, un village, une histoire »  
<http://bailleulmontunvillage.jimdo.com/première-guerre-mondiale/>

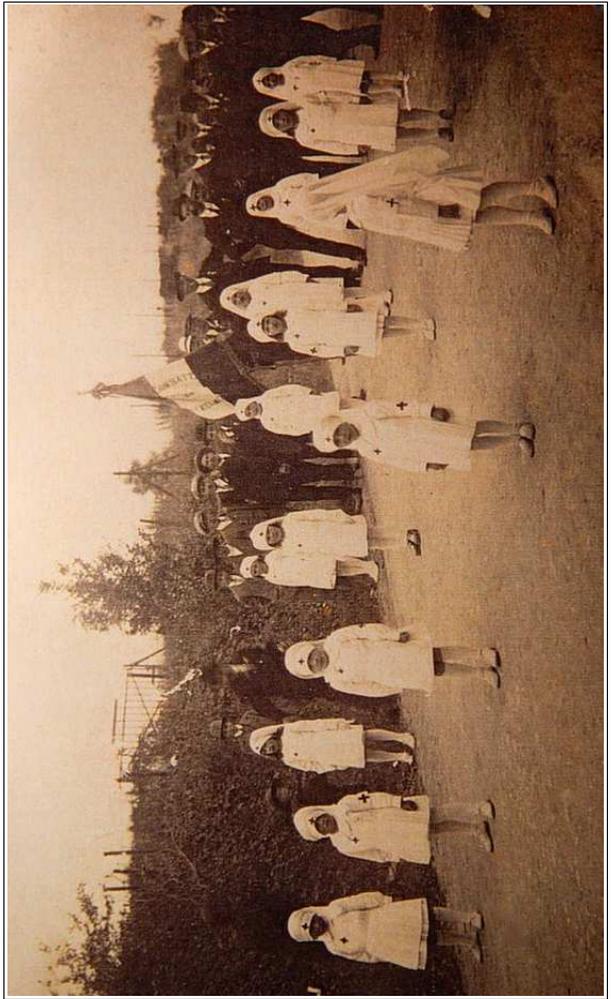


Across

2. Animal figurant sur notre monument aux morts.
3. Lors d'une cérémonie commémorative, 14 petites filles en portent le costume. Sur la photo qui immortalise cet hommage, on peut voir sur le drapeau "Combattants de Bailloulmont".
6. Nom donné aux zones de combat.
10. Autre nom du gaz moutarde.
11. Fleur associée au souvenir des soldats français morts sur le front.
12. Sur une des photos de l'inauguration du monument aux morts, je suis représentée par une jeune fille, aux côtés de l'Alsace et de la France, représentées également par des femmes.
13. Excavation utilisée comme ligne de défense et comme chemin de bataille.
14. Nom anglais donné aux coquelicots associés au souvenir des soldats tombés pendant la 1ère Guerre Mondiale.
15. Il y en a au moins deux qui partent de la motte féodale : un qui mène à Basseux et un autre qui mène à Bailloulval.
16. Nom donné aux monuments commémoratifs ne recouvrant pas de corps. Bailloulmont possède le sien devant l'église.

Down

1. Nom du capitaine-abbé enterré entre deux imposants caveaux de famille au cimetière communal. Seul aumônier canadien à être tombé pendant la guerre, sa mort intervient le 02 avril 1918 à la suite d'un bombardement de tranchées près de Mercatel.
2. Organisation intergouvernementale symboliquement dirigée par le souverain du Royaume-Uni et qui gère, entre autres, les mémoriaux de la 1ère Guerre Mondiale.
4. Nom donné à la zone réservée aux civils.
5. Sur une des photos de l'inauguration du monument aux morts, je suis représentée par une jeune fille, aux côtés de la France et de la Lorraine, représentées également par des femmes.
7. Nom d'un soldat Bailloulmontois affecté au 127ème Régiment d'Infanterie de Valenciennes et décédé le 23 août 1914.
8. Nom donné aux soldats de la 1ère Guerre Mondiale.
9. Sur une des photos de l'inauguration du monument aux morts, je suis représentée par une jeune fille, aux côtés de l'Alsace et de la Lorraine, représentées également par des femmes.
11. Je suis un avion utilisé par les troupes françaises. Je porte le nom d'un aviateur célèbre qui a traversé la manche à mon bord.



# Mots croisés : ces fleurs qui font le printemps !



Nous vous proposons le nom de 29 fleurs qui poussent dans nos jardins au printemps. Vous les trouverez à la verticale, à l'horizontale et à la verticale, à l'endroit et parfois à l'envers ! Un trentième nom est caché dans la grille : vous le découvrirez en relevant les lettres restantes et en les plaçant dans l'ordre de leur apparition sur les traits ci-dessous. Bon amusement ! (solution à la fin de la Gazette).

\_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ " . \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ ,

\_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ . \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_

: \_\_\_\_\_ !

E	O	N	M	P	F	A	N	P	S	P	E	E	L	L	E	P	A	E	R	F	O	I	S	L	Y	S	P
P	S	D	E	L	Â	R	A	A	V	E	R	A	L	E	H	T	N	I	C	A	J	L	É	E	I	U	É
I	O	N	D	I	T	Q	I	Q	R	È	G	U	A	P	O	E	B	R	O	H	P	U	E	T	L	R	E
L	L	L	I	O	N	L	U	T	V	C	E	I	D	I	E	U	D	A	E	L	A	M	O	M	Y	O	G
U	U	R	R	D	A	A	N	E	I	S	I	L	E	S	A	M	Y	M	T	H	O	S	O	T	L	O	A
T	I	G	I	E	N	M	M	N	R	L	E	S	Y	N	E	R	É	E	P	A	O	N	H	R	N	D	R
S	A	I	T	C	S	I	U	I	R	E	L	L	S	L	S	E	S	D	O	Y	A	R	L	E	P	O	F
E	U	R	O	P	R	R	A	L	O	T	T	A	I	E	É	E	G	R	M	I	O	E	P	N	R	L	I
E	L	L	S	P	P	N	I	É	E	D	S	T	I	H	G	D	D	U	R	N	E	H	S	O	E	R	X
S	I	L	M	U	É	S	E	D	S	I	L	E	E	R	P	L	S	E	E	T	L	D	I	N	A	T	A
E	A	U	I	M	V	É	R	O	N	I	Q	U	E	S	E	O	Y	O	R	O	C	R	O	C	U	S	S
S	I	Q	O	U	U	E	J	H	N	I	P	U	L	E	P	O	S	C	X	I	R	T	S	U	E	B	O
N	H	N	E	U	Q	R	À	P	L	A	P	E	R	S	O	N	N	P	I	E	O	U	À	L	Q	U	I
O	E	N	M	O	F	N	F	S	B	O	U	R	R	A	C	H	E	R	Y	N	M	L	E	E	J	E	S
E	N	O	N	G	I	B	O	A	U	I	S	L	E	M	U	G	U	E	T	G	E	J	G	N	K	Q	B
N	M	J	E	M	X	D	S	J	K	Q	W	J	L	W	G	F	I	I	U	Z	W	I	B	L	V	M	Z

Ancolie – anémone – asphodéline – bignone – bourrache - cœur de Marie – crocus – érythronée – euphorbe – fritillaire - gloire des neiges – glycine – gypsophile – iris – jacinthe – jonquille – lupin – lys – muscari – myosotis – narcisses – pâquerette – phlox – primevère – pulmonaire – renoncule – saxifrage – tulipe - véronique



**A savoir : la 26<sup>ème</sup> boucle de l'Artois,  
les 04 et 05 avril 2015**



**Édition 2015**  
**26<sup>e</sup>**  
**BOUCLE  
DE  
L'ARTOIS**

**Trophée Région  
Nord-Pas-de-Calais**

**samedi 4 avril**  
**Auxi le Château**  
**> Croisilles**  
(passage par Arras)

**dimanche 5 avril**  
**matin**  
**Hesdin**  
**> Mt St Eloi**  
(passage par Fruges et Parc d'Ortoins)  
**après-midi**  
**Habarcq**  
**> Bapaume**

**HOMMAGE à FRANCOIS FABER**  
**Vainqueur du Tour de France 1909**  
**tué aux Combats à Mont-Saint-Eloi**  
**le 09 mai 1915**

**www.boucledelartois.fr**

**Logos on the left side:**  
- Fédération Française Cyclisme  
- S.A.R.  
- Crédit Agricole  
- Cœur d'Artois  
- Région Nord-Pas-de-Calais  
- BALESTRA  
- Pas-de-Calais Le Département  
- sace  
- DST WIND  
- VEOLIA

# A savoir : 6<sup>ème</sup> raid de la Porte des Vallées, le 14 mai 2015



**PRÉ-INSCRIPTION À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2014**  
(DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)

ORGANISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA PORTE DES VALLÉES

**6<sup>ème</sup> RAID de la PORTE des VALLÉES**

RAID DE LA PORTE DES VALLÉES

**JEUDI 14 MAI 2015**

RDV À DUISANS STADE DE RUGBY

WWW.LAPORTEDESVALLEES.FR  
TÉL. 03 21 22 83 74 - A.PENNEQUIN@LPDV.FR

**Certificat médical + VTT + Casque obligatoires pour TOUS !**

**40 ÉQUIPES JUNIORS**  
2 CATÉGORIES : DÉPART 14H30  
8/12 ANS (2 JEUNES + 1 ADULTE) | 13/15 ANS (ÉQUIPE DE 2 JEUNES)  
DROIT D'INSCRIPTION 10€/ÉQUIPE

**100 ÉQUIPES ADULTES**  
3 CATÉGORIES : 2 PERSONNES PAR ÉQUIPE  
**FEMMES, HOMMES ET MIXTES**  
OUVERT AUX JEUNES DE +16 ANS AVEC 1 ADULTE  
2 PARCOURS AU ROAD BOOK : DÉPART 8H  
**DÉCOUVERTE (37 KM) | CONFIRMÉ (47 KM)**  
DROIT D'INSCRIPTION 20€/PERS.

VTT | Course d'orientation | Run & Bike | Trail | Activités SURPRISE

RAVITAILLEMENTS, LOTS ET REPAS PRÉVUS PAR L'ORGANISATION  
STRUCTURES GONFLABLES, RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

création & réalisation Be\*com

La Porte des Vallées  
Communauté de Communes

Pas-de-Calais  
Le Département

Planète

ACCES DIRECT

SODELEM

RAIDS NATURE

Crédit Mutuel

FRMN

C.R.R.M.N.

KREA sport

You Move

Be\*com

OPTIK DEGRYCK

ADVENTURE

T2E



## Guide anti-arnaques sur internet

Lutter contre les arnaques sur les sites de vente d'objets d'occasion



La Police Nationale du Nord vous informe



Direction Départementale de la Sécurité Publique du NORD



Vente en ligne, un marché qui profite aux escrocs

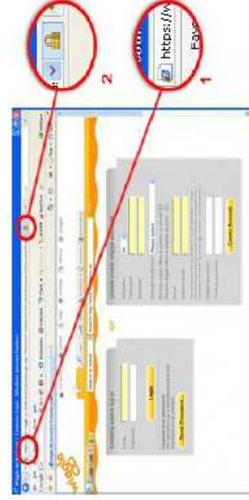
Les sites de vente sur internet sont très nombreux et des millions de personnes s'y connectent régulièrement, cherchant à faire de bonnes affaires, surtout en temps de crise.



La vigilance doit être de mise, car malheureusement beaucoup d'escrocs y voient un moyen de s'enrichir sans trop d'efforts.

Ce phénomène touche tous les départements et les fraudeurs, toujours plus ingénieux, redoublent d'imagination. Ils n'hésitent pas à imiter un courrier e/mail officiel ou à créer des sites frauduleux (c'est la technique du **fishing**).

C'est pour cela qu'il ne faut jamais répondre à des e-mails demandant vos coordonnées personnelles et/ou bancaires, provenant de particuliers ou d'administrations si l'adresse internet n'est pas sécurisée. Dans la barre de navigation, **HTTPS** et un cadenas doivent apparaître. De plus, l'installation d'un anti-virus est fortement recommandée.





## Quelques précautions pour éviter les pièges :



- ▶ Contacter le vendeur par téléphone et lui demander des renseignements sur le produit. Cela permet d'avoir un ressenti envers lui.
- ▶ Privilégier le paiement en main propre, afin de voir l'objet et de s'assurer qu'il correspond bien à sa description initiale.
- ▶ Ne pas donner de rendez-vous chez vous et préférer plutôt une prise de contact dans un lieu public.
- ▶ En cas de paiement en ligne, favoriser le règlement par carte bleue virtuelle, proposée par les banques ou autres établissements financiers.
- ▶ Éviter les achats avec un vendeur situé dans un autre pays que le votre. Le recours en cas de litige serait bien plus difficile.
- ▶ Ne pas acheter des produits exagérément moins chers.
- ▶ Vérifier les forums, les avis des internautes à propos du site de vente.
- ▶ Contrôler si le site est bien officiel et que l'adresse internet ne contient pas les mots "pas-cher".

▶ En cas de vente de véhicule, ne pas poster de photo avec la plaque d'immatriculation visible, afin d'éviter l'utilisation de doublette.

### Des failles peuvent être repérées chez les escrocs :

- Mauvaise maîtrise du français.
- Les mêmes textes réutilisés avec des erreurs.
- Les réponses décalées et peu précises par rapport à la question posée.

**MAIS ATTENTION ! LES ESCROCS APPRENNENT DE LEURS ERREURS ET S'ADAPTENT EN CONSÉQUENCE.**



**ESCROQUERIES  
N'EN PAYEZ PAS  
LE PRIX**

**INFO ESCROQUERIES  
0811 02 02 17  
COÛT D'UN APPEL LOCAL**

**POUR SIGNALER UN COURRIEL  
OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIES  
www.internet-signalement.gouv.fr**

Le site du Ministère de l'Intérieur ainsi que le portail de la

**Sécurité Informatique, dispensent des informations et dirigent les usagers.**



L'escroquerie est prévue par l'article L313-1 du Code Pénal et punie de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.



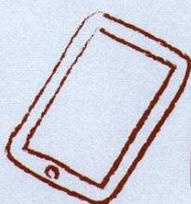
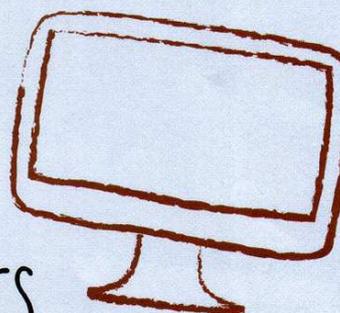
**Direction Départementale  
de la Sécurité Publique du NORD**  
19 rue de Marquillies – 59000 LILLE  
tél. : 03 62 59 80 00





 DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

POUR VOS PASSEPORTS,  
OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,  
RECEVEZ VOTRE TIMBRE  
PAR COURRIEL OU PAR SMS



[TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR](http://TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR)



# Solutions des jeux



## **Mots cachés :**

**Colonne ↕, ligne ⇔, direction (S pour sud, N pour nord, O pour Ouest, E pour est). Exemple : (5,1,S) : la première lettre du mot se situe au croisement de la colonne 5 et de la ligne 1 et s'étend vers le sud.**

ancolie (7,5,SO) ; anémone (8,8,SO) ; asphodéline (9,15,N) ; bignone (7,15,O) ; bourrache (10,14,E) ; cœur de Marie (19,12,N) ; crocus (22,11,E) ; érythron (28,2,SO) ; euphorbe (24,3,O) ; fritillaire (6,1,SE) ; gloire des neiges (24,15,NO) ; glycine (16,9,SE) ; gypsophile (21,15,NO) ; iris (4,4,SO) ; jacinthe (22,2,O) ; jonquille (9,16,NO) ; lupin (14,12,O) ; lys (13,7,NE) ; muscari (22,14,NE) ; myosotis (20,8,NE) ; narcisse (8,1,SE) ; phlox (24,8,SO) ; primevère (5,9,NE) ; pulmonaire (28,1,SO) ; pâquerette (5,1,SE) ; renoncule (25,6,S) ; saxifrage (28,11,N) ; tulipe (1,6,N) ; véronique (6,11,E).

**Phrase à trouver :** On m'appelle parfois "lys de la vallée". On dit qu'Apollon, le Dieu de l'amour dans la mythologie, me répandait sur le sol pour protéger les pieds de ses muses. Il est dit aussi que je porte bonheur à la personne à qui on m'offre : je suis le muguet !

## **Mots croisés :**

Horizontal :

2. coq 3. infirmière 6. front 10. ypérite 11. bleuets 12. Lorraine 13. tranchée 14. poppies 15. souterrains 16. cénotaphe

Vertical :

1. Crochetière 2. Commonwealth 4. arrière 5. Alsace 7. Desfontaines 8. Poilu 9. France 11. Blériot

**Comité de rédaction :**  
**La Commission Communication**  
**Le Conseil Municipal**



**Commune de Bailleulmont – mars 2015**